

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Langue grecque pour les élèves de l'IIMM

Parcours sur 3 années — Niveau débutant et niveau avancé

Volume horaire : 15 heures par an et par groupe

Public : élèves inscrits au cursus "Chants de Grèce et d'Asie Mineure" dirigé par Maria Simoglou

Évaluation : examen final écrit et oral

1. PRÉSENTATION DU PROJET

Ce parcours d'enseignement du grec moderne s'adresse aux élèves qui pratiquent le chant grec et souhaitent développer leur connaissance de la langue afin de mieux comprendre, prononcer et interpréter les textes chantés.

L'enseignement associe l'apprentissage structuré de la langue grecque à une approche directement liée à la pratique musicale.

La progression repose sur plusieurs axes complémentaires :

- grammaire et syntaxe ;
- conjugaison ;
- déclinaison des noms et adjectifs ;
- vocabulaire courant et vocabulaire spécifique aux chansons ;
- compréhension orale ;
- expression orale et conversation ;
- lecture et compréhension écrite ;
- travail de prononciation et d'accentuation ;
- écoute et analyse des textes de différents chants grecs ;

Les chansons constituent un support pédagogique privilégié. Elles permettent aux élèves de rencontrer la langue dans des situations authentiques, de développer leur compréhension auditive et d'enrichir leur vocabulaire tout en établissant un lien direct avec leur pratique artistique.

2. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU PARCOURS

À l'issue des trois années, l'élève devra progressivement être capable de :

- lire et prononcer correctement le grec moderne ;
- comprendre les principales structures grammaticales ;
- conjuguer les verbes usuels et comprendre l'utilisation des principaux temps ;
- reconnaître et utiliser les différentes déclinaisons ;
- construire des phrases correctes ;
- acquérir un vocabulaire suffisamment riche pour communiquer dans des situations courantes ;
- participer à une conversation en grec ;
- comprendre le sens général puis détaillé de textes de chansons ;
- identifier des mots et expressions à l'écoute ;
- comprendre les paroles qu'il chante ;
- expliquer ou reformuler le sens d'un texte ;
- développer une prononciation adaptée au chant et à la langue grecque ;
- gagner progressivement en autonomie dans la compréhension et l'utilisation du grec.

L'objectif n'est donc pas uniquement l'acquisition de connaissances grammaticales, mais la capacité à mobiliser ces connaissances dans la compréhension et la pratique du chant grec.

3. ORGANISATION DU PARCOURS

Élément	Organisation
Groupes	Niveau débutant et niveau avancé
Durée	3 années
Volume	15 heures par an et par groupe
Organisation indicative	7 séances de 2h et 1 séance d'1h pour l'évaluation
Supports	Fiches pédagogiques, textes, dialogues, exercices, chansons, paroles
Approche	Grammaticale, communicative, musicale
Évaluation	Examen final
Examen final	Épreuve écrite + épreuve orale

Les deux groupes suivent une progression distincte afin de tenir compte des connaissances linguistiques déjà acquises.

4. PRINCIPES PÉDAGOGIQUES

L'enseignement repose sur une alternance entre acquisition des connaissances et mise en pratique.

Chaque notion grammaticale ou lexicale doit autant que possible être réinvestie dans une situation de communication ou dans le travail sur une chanson.

Les principaux principes sont les suivants :

1. Apprendre dans un contexte

Les règles grammaticales sont présentées à partir d'exemples concrets et de situations permettant aux élèves de comprendre leur utilisation.

2. Faire parler les élèves

Une place importante est accordée à l'expression orale : questions-réponses, dialogues, jeux de rôle, descriptions, discussions et échanges autour des chansons.

3. Développer l'écoute

Les élèves sont régulièrement confrontés à la langue orale afin de développer leur capacité à reconnaître les mots, les sons, les formes grammaticales et le rythme de la langue.

4. Utiliser les chansons comme documents authentiques

Les chansons permettent de travailler simultanément la compréhension, le vocabulaire, la grammaire, la prononciation et la culture grecque.

5. Favoriser le réemploi

Chaque nouvelle notion doit être réutilisée dans plusieurs contextes afin d'être progressivement assimilée.

6. Aller progressivement vers l'autonomie

L'élève doit passer progressivement de la compréhension et de la répétition à la production personnelle.

5. PROGRESSION DU GROUPE DÉBUTANT

ANNÉE 1 — ACQUISITION DES FONDAMENTAUX

Objectifs linguistiques

L'objectif de la première année est de permettre à l'élève de construire les bases indispensables du grec moderne.

Contenus

Alphabet et lecture

- alphabet grec ;
- correspondance lettres/sons ;
- lecture de mots et de phrases ;
- accentuation ;
- règles principales de prononciation ;
- particularités phonétiques utiles au chant.

Grammaire

- articles définis et indéfinis ;
- masculin, féminin et neutre ;
- singulier et pluriel ;
- construction de la phrase ;
- phrase affirmative et négative ;
- interrogation ;
- adjectifs et accords.

Déclinaison

- introduction au système des cas ;
- nominatif ;
- accusatif ;
- premières notions de génitif ;
- utilisation des articles et des terminaisons.

Conjugaison

- présent ;
- verbes fréquents ;
- verbes είμαι et έχω ;
- verbes usuels de la vie quotidienne ;
- formes affirmative et négative ;
- introduction aux principales structures verbales.

Vocabulaire

- salutations ;
- présentation ;
- identité ;
- famille ;
- nombres ;
- jours et heures ;
- vie quotidienne ;
- goûts et préférences ;
- musique ;
- instruments ;
- corps et voix ;
- vocabulaire de base rencontré dans les chansons.

Expression orale

L'élève apprend notamment à :

- se présenter ;
- dire son nom et son âge ;
- parler de ses activités ;
- parler de ses goûts ;
- poser des questions simples ;
- répondre à des questions simples ;
- parler de la musique et de ses activités musicales.

Chansons

Travail sur des chansons relativement accessibles :

- première écoute globale ;
- identification des mots connus ;
- texte à trous ;
- repérage des verbes ;
- repérage des noms et adjectifs ;
- recherche du sens général ;
- apprentissage du vocabulaire nouveau ;
- réutilisation des mots dans des phrases.

Objectif de fin d'année

L'élève doit être capable de comprendre et produire des phrases simples, de tenir un échange élémentaire et de reconnaître une partie du vocabulaire courant dans une chanson.

ANNÉE 2 — CONSOLIDATION

Objectifs linguistiques

La deuxième année vise à élargir les capacités d'expression et à permettre à l'élève de raconter, décrire et parler d'événements passés ou futurs.

Contenus

Grammaire

- approfondissement des cas ;
- génitif ;
- prépositions ;
- pronoms personnels ;
- pronoms possessifs ;
- comparatif ;
- structures de cause ;
- structures temporelles ;
- structures d'opposition ;
- connecteurs.

Conjugaison

- présent ;
- passé ;
- futur ;
- introduction progressive à la notion d'aspect ;
- impératif ;
- verbes fréquents et irréguliers.

Vocabulaire

- voyages ;
- lieux ;
- relations humaines ;
- émotions ;
- sentiments ;
- travail ;
- loisirs ;
- musique ;
- vie quotidienne ;
- vocabulaire lié aux thèmes des chansons.

Expression orale

L'élève apprend à :

- raconter une expérience ;
- parler de son passé ;
- parler de ses projets ;
- exprimer une préférence ;
- exprimer une obligation ;
- exprimer une possibilité ;
- donner son opinion ;

- poser des questions plus précises ;
- tenir une conversation de plusieurs minutes.

Travail sur les chansons

Les chansons deviennent progressivement plus complexes.

Les activités peuvent comprendre :

- texte à trous ;
- identification des verbes et des temps ;
- recherche des formes nominales ;
- classement du vocabulaire ;
- reformulation d'un couplet ;
- explication de certaines expressions ;
- questions de compréhension ;
- discussion autour du thème de la chanson.

Objectif de fin d'année

L'élève doit pouvoir participer à une conversation simple mais relativement développée, raconter une expérience, exprimer une opinion et comprendre le sens général d'une chanson authentique.

ANNÉE 3 — AUTONOMIE

Objectifs linguistiques

La troisième année du niveau débutant constitue une phase de consolidation et d'autonomisation.

L'objectif est de permettre à l'élève d'utiliser les connaissances acquises de manière plus spontanée.

Contenus

Grammaire et syntaxe

- révision des principaux cas ;
- déclinaisons des noms et adjectifs ;
- accords ;
- pronoms ;
- structures complexes ;
- subordination ;
- connecteurs ;
- expressions idiomatiques courantes ;
- ordre des mots ;
- nuances de sens liées aux structures grammaticales.

Conjugaison

- révision des principaux temps ;
- emploi des temps dans le récit ;
- approfondissement de l'aspect verbal ;
- verbes irréguliers fréquents ;
- formes pronominales.

Expression orale

L'élève doit progressivement être capable de :

- raconter ;
- décrire ;
- comparer ;
- expliquer ;
- donner son opinion ;
- justifier une opinion simple ;
- reformuler ;
- parler d'une chanson ;
- expliquer le sens d'un texte ;
- participer à une conversation plus spontanée.

Chansons

Travail sur des chansons authentiques de styles variés.

On pourra notamment travailler :

- le vocabulaire ;
- les expressions idiomatiques ;
- les formes grammaticales ;
- le registre de langue ;
- les métaphores simples ;
- le contexte culturel ;
- la compréhension détaillée du texte.

Objectif de fin de cycle débutant

L'élève doit pouvoir communiquer de manière autonome dans des situations courantes, comprendre des chansons adaptées à son niveau et expliquer globalement le sens d'un texte chanté.

6. PROGRESSION DU GROUPE AVANCÉ

ANNÉE 1 — PERFECTIONNEMENT

Le premier niveau avancé vise principalement à consolider les acquis et à corriger les difficultés persistantes.

Contenus linguistiques

- révision des déclinaisons ;
- approfondissement des conjugaisons ;
- temps et aspect ;
- emploi des prépositions ;
- régimes des verbes ;
- pronoms ;
- constructions pronominales ;
- subordonnées ;
- connecteurs ;
- ordre des mots ;
- cohérence du discours.

Expression

Les élèves doivent pouvoir :

- raconter ;
- décrire ;
- commenter ;
- exprimer leur opinion ;
- exprimer leur accord ou leur désaccord ;
- argumenter simplement ;
- reformuler une idée ;
- discuter d'une chanson.

Travail musical

Les chansons servent notamment à étudier :

- les expressions idiomatiques ;
- le vocabulaire spécifique ;
- le registre de langue ;
- les particularités de la langue chantée ;
- les constructions grammaticales ;
- le sens global et détaillé.

Objectif

Améliorer la correction grammaticale, la richesse du vocabulaire et la fluidité de l'expression orale.

ANNÉE 2 — MAÎTRISE FONCTIONNELLE

Grammaire

- approfondissement des temps et de l'aspect ;
- hypothèse ;
- conditionnel ;
- discours rapporté ;
- nominalisation ;
- constructions impersonnelles ;
- connecteurs argumentatifs ;
- structures complexes.

Vocabulaire

- expressions idiomatiques ;
- collocations ;
- vocabulaire abstrait ;
- vocabulaire culturel ;
- vocabulaire artistique et musical ;
- différents registres de langue.

Expression orale

L'élève doit pouvoir :

- développer une idée ;
- défendre un point de vue ;
- argumenter ;
- comparer ;
- expliquer un choix ;
- présenter un sujet ;
- discuter d'un texte ;
- commenter une chanson.

Chansons

Le travail porte davantage sur :

- l'implicite ;
- les métaphores ;
- les références culturelles ;
- les expressions idiomatiques ;
- les différents registres de langue ;
- les variantes et particularités de la langue chantée.

Objectif

Développer une expression plus précise, plus fluide et plus autonome.

ANNÉE 3 — AUTONOMIE ET EXPRESSION

La troisième année avancée vise une utilisation autonome du grec dans les domaines linguistique, culturel et musical.

Contenus

- approfondissement syntaxique ;
- précision lexicale ;
- idiomatismes ;
- reformulation ;
- nuances stylistiques ;
- cohésion du discours ;
- correction des erreurs récurrentes ;
- registres de langue ;
- analyse de textes.

Expression orale

Les élèves doivent être capables de :

- participer spontanément à une conversation ;
- argumenter ;
- présenter un sujet ;
- commenter un texte ;
- reformuler ;
- expliquer ;
- synthétiser ;
- donner une interprétation personnelle d'une chanson.

Travail sur les chansons

L'élève peut être amené à travailler de manière plus autonome sur une chanson :

- 1.écoute ;
- 2.compréhension générale ;
- 3.recherche du vocabulaire ;
- 4.analyse grammaticale ;
- 5.identification des expressions ;
- 6.recherche du contexte culturel ;
- 7.interprétation du texte ;
- 8.présentation orale devant le groupe.

Objectif de fin de cycle avancé

L'élève doit pouvoir utiliser le grec avec une bonne autonomie dans les échanges courants et culturels, comprendre des textes de chansons relativement complexes et en proposer une analyse linguistique et personnelle.

7. MÉTHODE DE TRAVAIL SUR LES CHANSONS

La chanson constitue un élément central du dispositif pédagogique.

Elle permet de travailler simultanément la compréhension orale, la lecture, le vocabulaire, la grammaire, la prononciation et la culture grecque.

Étape 1 — Première écoute

Les élèves écoutent la chanson sans avoir nécessairement toutes les informations.

Objectifs :

- identifier le thème ;
- repérer les mots connus ;
- reconnaître certains sons ;
- identifier l'ambiance générale ;
- formuler des hypothèses sur le sens.

Étape 2 — Écoute avec paroles

Les élèves disposent des paroles.

Certains mots sont volontairement supprimés.

Ils doivent écouter et compléter les espaces.

Cette activité permet de travailler :

- la compréhension auditive ;
- la discrimination des sons ;
- le vocabulaire ;
- les formes grammaticales ;
- la mémorisation.

Étape 3 — Correction collective

Les réponses sont corrigées collectivement.

On explique :

- pourquoi le mot est celui-ci ;
- sa signification ;
- sa forme grammaticale ;
- sa prononciation ;
- éventuellement son étymologie ou son origine.

Étape 4 — Analyse linguistique

Les élèves identifient dans le texte :

- les noms ;
- les articles ;
- les adjectifs ;
- les verbes ;
- les temps verbaux ;
- les pronoms ;
- les prépositions ;
- les expressions particulières.

Étape 5 — Réemploi

Les nouveaux mots et structures sont réutilisés dans :

- des phrases ;
- des questions-réponses ;
- des dialogues ;
- des exercices ;
- de petites discussions.

Étape 6 — Expression personnelle

Selon le niveau, l'élève peut :

- expliquer le thème de la chanson ;
- raconter ce qu'il a compris ;
- donner son opinion ;
- expliquer une expression ;
- reformuler un couplet ;
- comparer deux chansons.

8. ORGANISATION INDICATIVE DES 15 HEURES ANNUELLES

Domaine	Volume indicatif
Grammaire / syntaxe	3 h
Conjugaison	2 h
Déclinaison / morphologie	2 h
Vocabulaire / expression orale	3 h
Chansons / compréhension orale	3 h
Révisions / préparation à l'examen	2 h
Total	15 h

Cette répartition est indicative. Les différentes compétences sont volontairement croisées.

Par exemple, une chanson peut permettre de travailler simultanément le vocabulaire, la conjugaison, la déclinaison, la compréhension orale et l'expression.

9. EXEMPLE DE PROGRESSION SUR 10 SÉANCES

Niveau débutant — Année 1

Séance 1 : alphabet, lecture, prononciation, présentation.

Séance 2 : articles, genres, nombres, nominatif et accusatif.

Séance 3 : verbes εἶμαι et ἔχω, présent, phrases affirmatives et négatives.

Séance 4 : famille, adjectifs, accords et expression des goûts.

Séance 5 : chanson — écoute, texte à trous, vocabulaire et compréhension.

Séance 6 : révision et introduction aux formes du passé/futur selon le niveau.

Séance 7 : conversation guidée et vocabulaire lié à la musique.

Séance 8 : déclinaisons, pronoms et structures grammaticales.

Séance 9 : révisions générales et simulation d'examen.

Séance 10 : examen final écrit et oral.

Niveau avancé — Année 1

Séance 1 : évaluation diagnostique et révision des difficultés principales.

Séance 2 : temps verbaux et aspect.

Séance 3 : déclinaisons, prépositions et régimes.

Séance 4 : connecteurs et expression de l'opinion.

Séance 5 : chanson — analyse linguistique et stylistique.

Séance 6 : subordination et reformulation.

Séance 7 : conversation / discussion autour d'un thème musical.

Séance 8 : expressions idiomatiques, registre et précision lexicale.

Séance 9 : synthèse et simulation d'examen.

Séance 10 : examen final écrit et oral.

10. ÉVALUATION DES ÉLÈVES

L'évaluation repose sur deux dimensions :

- l'évaluation continue tout au long de l'année ;
- l'examen final.

L'évaluation continue permet de suivre les progrès de l'élève et d'identifier les points à renforcer.

L'examen final permet de mesurer les compétences acquises au terme de l'année.

11. EXAMEN FINAL

A. Épreuve écrite — 50 %

L'épreuve écrite peut comporter plusieurs parties.

1. Compréhension écrite

Texte court ou extrait de paroles adapté au niveau.

Questions portant sur :

- le vocabulaire ;
- le sens général ;
- les informations principales ;
- certains détails.

2. Grammaire

Exercices portant sur les notions étudiées pendant l'année :

- articles ;
- genres ;
- nombres ;
- cas ;
- accords ;
- pronoms ;
- structures syntaxiques.

3. Conjugaison

Exercices permettant d'évaluer :

- la connaissance des verbes ;
- les temps étudiés ;
- les personnes ;
- les formes affirmatives et négatives ;
- l'utilisation des temps dans une phrase.

4. Vocabulaire

Exercices de :

- traduction ;
- association ;
- texte à trous ;
- classement ;

- emploi des mots dans une phrase.

5. Production écrite

Production adaptée au niveau :

Débutant : quelques phrases ou un court paragraphe.

Avancé : texte structuré, commentaire ou production argumentative courte.

12. ÉPREUVE ORALE — 50 %

L'épreuve orale peut comporter :

1. Présentation

L'élève se présente ou présente un sujet préparé.

2. Questions-réponses

Échange avec l'enseignant sur les thèmes étudiés pendant l'année.

3. Conversation

L'élève doit être capable de participer à un échange adapté à son niveau.

4. Compréhension

Lecture ou écoute d'un court document.

5. Activité autour d'une chanson

L'élève peut être amené à :

- identifier des mots ;
- expliquer le vocabulaire ;
- expliquer le sens d'un passage ;
- reformuler un couplet ;
- répondre à des questions ;
- donner son opinion sur le texte.

13. CRITÈRES D'ÉVALUATION

Compétence	Niveau débutant	Niveau avancé
Compréhension	Comprendre des messages simples et le sens général d'un texte	Comprendre des documents plus complexes et leurs principales nuances
Expression orale	Produire des phrases simples et compréhensibles	S'exprimer avec fluidité, précision et autonomie
Grammaire	Maîtriser les structures fondamentales	Utiliser les structures complexes avec une bonne correction
Vocabulaire	Utiliser un vocabulaire courant et musical de base	Utiliser un vocabulaire riche et adapté au contexte
Prononciation	Prononciation globalement intelligible	Prononciation, accentuation et rythme maîtrisés
Compréhension des chansons	Identifier des mots et comprendre le sens général	Comprendre le sens détaillé, les expressions et certaines nuances
Expression écrite	Produire des phrases correctement construites	Produire un texte cohérent, structuré et précis

14. REPÈRES DE PROGRESSION

Fin de première année — Débutant

L'élève est capable de :

- lire et prononcer des mots simples ;
- se présenter ;
- comprendre des questions simples ;
- produire des phrases courtes ;
- utiliser le présent ;
- reconnaître les principaux articles et formes nominales ;
- comprendre une partie du vocabulaire d'une chanson simple.

Fin de deuxième année — Débutant

L'élève est capable de :

- parler d'événements passés et futurs ;
- participer à une conversation simple ;
- exprimer ses goûts et ses opinions ;
- comprendre une chanson dans son sens général ;
- utiliser les principales structures grammaticales étudiées.

Fin de troisième année — Débutant

L'élève est capable de :

- tenir une conversation sur des sujets courants ;
- raconter et décrire ;
- reformuler une idée ;
- comprendre des chansons adaptées à son niveau ;
- expliquer globalement le sens d'un texte.

Fin de première année — Avancé

L'élève est capable de :

- s'exprimer avec davantage de précision ;
- comprendre des structures grammaticales complexes ;
- commenter une chanson ;
- argumenter simplement ;
- corriger certaines erreurs récurrentes.

Fin de deuxième année — Avancé

L'élève est capable de :

- défendre un point de vue ;
- argumenter ;
- reformuler ;
- comprendre des textes plus riches ;
- utiliser un vocabulaire plus précis ;
- identifier les différences de registre.

Fin de troisième année — Avancé

L'élève est capable de :

- participer spontanément à une conversation ;
- présenter et développer un sujet ;
- argumenter et nuancer son propos ;
- comprendre des textes de chansons complexes ;
- analyser le vocabulaire et les structures grammaticales d'une chanson ;
- proposer une interprétation personnelle du texte.

15. CONCLUSION

Ce parcours propose un enseignement du grec moderne spécifiquement adapté aux besoins des élèves pratiquant le chant grec.

La progression associe l'apprentissage structuré de la langue à une pratique régulière de l'écoute, de l'oral et de l'analyse des chansons.

La chanson constitue ainsi un support authentique et transversal, permettant de mettre en relation la langue, la musique et la culture grecques.

L'objectif final est que l'élève ne se contente pas de reproduire phonétiquement les paroles d'une chanson, mais qu'il soit progressivement capable de comprendre ce qu'il chante, d'en expliquer le sens, d'en identifier les structures linguistiques et de communiquer lui-même en grec.

Le parcours sur trois années permet ainsi d'accompagner l'élève depuis l'acquisition des bases jusqu'à une utilisation plus autonome de la langue, tout en maintenant un lien constant avec la pratique artistique et musicale.